

SEANCE DU 07 JUILLET 2021

L'an deux mille vingt et un, le sept juillet, à 20 h30, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Martine LAGARDERE, Maire.

Date de la convocation : 30 juin 2021

Secrétaire de séance : Mme LACAMPAGNE

Présents : Mmes LAGARDERE, DERON, LACAMPAGNE, Mrs BARBEDIENNE, BOUIC, ESPUNY, ESPAGNET,

Excusés : BOQUIN, DAUBA, ROUSSEAU, Mr BALUTEAU

Madame le Maire ouvre la séance en demandant au conseil Municipal s'il approuve le compte rendu de la dernière séance.

L'ensemble du conseil l'approuve à l'unanimité.

Le conseil se déroule ensuite suivant l'ordre du jour.

DELIBERATION REVALORISATION DES LOYERS AU 1^{ER} JUILLET

Madame Le Maire demande au Conseil municipal de délibérer pour la révision des loyers au 1^{er} juillet 2021.

Après avoir consulté l'indice de référence de loyers (IRL) publié par l'INSEE au 1^{er} trimestre 2021, le conseil Municipal applique une augmentation des loyers comme suit :

- LOGEMENTS DU HAMEAU DES CUREAUX :

* T4.....463.45 € au lieu de 463.03 €

* T3.....415.74 € au lieu de 415.36 €

-LOGEMENT DE LA POSTE :

* T3.....370.54 € au lieu de 370.20 €

-LOGEMENTS CHEMIN DES ECOLES :

* T3.....506.39 € au lieu de 505.93 €

* T2.....457.58 € au lieu de 457.16 €

-LOGEMENT ROUTE DU CAOULEY :

* T3.....297.67 € au lieu de 297.40 €

- LOGEMENT DU FOYER RURAL :

* T2.....123.66 € au lieu de 123.55 €

- LOGEMENT DU PRESBYTERE :

* T4.....581.34 € au lieu de 580.81 €

-LOCAL DES INFIRMIERES :

*T3.....222.70 € au lieu de 222.50 €

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la revalorisation des loyers pour 2021 et charge le Maire d'appliquer cette décision.

CHOIX BUREAU D'ETUDE POUR PROJET D'AMENAGEMENT DE BOURG

La commission travaux a rencontré 2 cabinets différents sur site.

Les estimatifs du projet ont été exposés au conseil et après discussion il s'est avéré que des précisions doivent être apportées pour comparer au mieux les deux propositions.

Mme le Maire annonce que le choix de l'entreprise est donc remis à un prochain conseil municipal en attente d'informations complémentaires.

POINT SUR TRAVAUX

- **Panneaux de rues** : Prévoir des panneaux de 2m30 afin que les plaques ne soient pas en dessous des 1m80.
- **Toilettes extérieures salle des fêtes** : L'électricien a préparé les raccordement le plombier doit venir démonter les vieux sanitaires et poser les nouveaux.
- **Aire de jeux du stade** : Sont livrés les cages pour le foot et le gare vélos, les livraisons sont étalées, possibilité toutefois de commencer à installer les cages et déplacer les balançoires pour que les enfants puissent les utiliser cet été.
- **Salle des fêtes** : les travaux extérieurs ne commenceront pas de suite. Prévoir de tailler la haie.
- **Panneaux affichage** : les panneaux des élections ont été retirés sauf un qui fera office d'affichage public obligatoire sur une commune.
- Madame le Maire signale au conseil que La commune a renouvelé la débroussailleuse pour l'agent communal.

14 JUILLET

A ce jour 104 personnes se sont inscrites pour le repas du 14 juillet offert par la commune. Il est décidé de prévoir pour 120 personnes au cas où retardataires s'inscriraient. Le repas sera suivi par des tournois de belote et de pétanque.

Menu :

- Apéritif accompagné de quiche, pizza, melon, tomates cerises
 - Axoa de volailles/pommes de terre
 - Fromage/salade verte
 - Tarte aux pommes
 - Café/vin/digestif
- Montage des chapiteaux mardi soir et mise en place mercredi matin.

QUESTIONS DIVERSES

- Madame le Maire demande aux conseillers quelle date la commune propose à Mr ROEDER pour lui accorder un RDV ?
après discussion le conseil décide de lui proposer le 26 juillet à 18 heures.
- Affaire LECLERC : Suite au courrier de Maître TOUCHE, le conseil renouvelle sa volonté de s'en tenir à la décision prise par le conseil municipal de l'époque

- Le Maire explique que les locations de la salle des fêtes pourront reprendre sous réserve des prescriptions à venir.
- Elle précise que plusieurs courriers sont partis pour faire cesser des troubles de voisinages notamment des aboiements de chien incessants.
- Madame LACAMPAGNE signale une fuite sur le réseau d'eau le long de la route de pétron, le responsable de secteur va être prévenu.
- Madame LACAMPAGNE signale aussi un arbre en travers au niveau du début du chemin de Pétron qui rejoint ayguemorte
- Madame le Maire informe le conseil qu'une course d'orientation vers le Mouliot sera organisée par le PAJ de la CDC du Bazadais ce mardi 13 juillet.
- Mr DUPOUY du SIPHEM nous a informé par mail qu'il nous contactera courant AOÛT pour nous faire un point sur son Etude des logements communaux.
- Madame DERON et Madame LACAMPAGNE présentent au conseil le site internet de la commune (avec un ordinateur un peu capricieux) qui devrait être en ligne prochainement
- Une mesure de sauvegarde a été notifiée par l'inspection académique pour notre RPI, qui pourrait entraîner une fermeture de classe pour la rentrée 2022. Mme Le Maire informe que l'ensemble des Maires des communes membres du RPI : GOUALADE, LARTIGUE, ST MICHEL DE CASTELNAU, GISCOS et LERM ET MUSSET « monteront » au créneau pour éviter cette fermeture de classe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h10